

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>					<b>M2</b>
Mention :	<b>CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACES : MONDES ANCIENS ET MIEVAUX</b>					
Spécialité :	Recherche : Histoire et Archéologie des Mondes Antiques					
Volume horaire étudiant :	36 h	24 h	h	h	210 h	<b>270 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

## Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<b>Bruno LEMESLE</b> Faculté des Lettres 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON <a href="mailto:bruno.lemesle@u-bourgogne.fr">bruno.lemesle@u-bourgogne.fr</a>	<b>Valérie CHAPOTOT</b> Faculté des Lettres, Bureau 162 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.61 <a href="mailto:valerie.chapotot@u-bourgogne.fr">valerie.chapotot@u-bourgogne.fr</a>
Composante de rattachement : U. F. R. Sciences Humaines	

## Objectifs de la formation et débouchés

### Objectifs de la formation

L'étudiant devra avoir acquis des méthodes et des connaissances en matière de recherche d'une documentation, de lecture et de critique de sources appuyée sur une réflexion historiographique, de méthodes archéologiques, de mise en forme d'un travail scientifique. Une solide formation à la fois technique et intellectuelle aux études antiques est recherchée ; les outils et les stages permettent de parvenir au premier objectif, les cours et séminaires, qui font connaître les problématiques et les méthodes de recherche les plus actuelles assurent l'accès au second. L'ensemble est conçu d'abord dans la perspective d'une formation doctorale qui viendra ensuite ; le stage de 60 heures, qui peut être effectué auprès d'un organisme ou d'une entreprise sans finalité de recherche permet aussi la première approche d'une carrière professionnelle. Pour rendre effective la pratique courante d'une langue étrangère, la mobilité étudiante dans le cadre Erasmus sera valorisée, en encourageant les étudiants à accomplir au moins un semestre sur quatre dans une université étrangère. Dans la continuité des cursus antérieurs, se trouvent consolidés les préliminaires de toute activité professionnelle, à savoir l'approfondissement d'une culture générale, l'acquisition de méthodes de travail et la réalisation effective et publique, susceptible d'une évaluation, d'un projet préalablement défini, constituent également les préliminaires de toute activité professionnelle.

### Débouchés

La spécialité ouvre sur les métiers de l'enseignement, de la recherche (Histoire, Histoire de l'art, archéologie programmée et préventive), ceux de la conservation, de l'animation du patrimoine, du tourisme. Elle constitue une préparation à de nombreux concours ouverts dans le champ de la recherche ou du patrimoine, CNRS, Université, Ministère de la Culture, et aux recrutements des collectivités territoriales.

## Modalités d'admission

Cette spécialité est ouverte, en formation initiale et en formation continue, aux étudiants titulaires d'un M1 en

Elle est également accessible dans le cadre de la validation d'accès (VA), des acquis de l'expérience (VAE) ou d'études supérieures (VES), après contrôle éventuel des connaissances.

La sélection des candidats est opérée sur dossier comportant : un curriculum vitae détaillé, une note brève de présentation du projet de recherche **précisant le nom du professeur ou du chercheur habilité à diriger des recherches qui encadrera le projet**, un résumé d'environ cinq pages du mémoire de maîtrise ou de M1, un relevé des notes obtenues en maîtrise ou dans un M1 d'une des disciplines du M2, une photo d'identité, des coordonnées téléphoniques ou électroniques.

**Dépôt des dossiers : au secrétariat, dès le début du mois de juillet et jusqu'à la fin du mois de septembre, au plus tard.**

Pour les inscriptions en formation continue : s'adresser au SUFCOB (03.80.39.51.80)

## Bourses

Les bourses de M2 Recherche sont attribuées sur critères universitaires par classement des professeurs responsables de chaque diplôme. Les demandes doivent être effectuées par internet entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédant l'année au titre de laquelle l'inscription en M2 Recherche est sollicitée. A partir de la mi-septembre, les étudiants doivent également retirer un dossier auprès du service des bourses de la Faculté des Lettres, bureau 166A, tél. : 03.80.39.56.08. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de ce même service.

## Organisation et descriptif des études

La préparation du mémoire continue à la suite des travaux de la première année, 150 heures lui sont consacrées par l'étudiant. Le stage professionnalisant représente 60 heures, et l'ensemble des cours et séminaires autant. Les enseignements disciplinaires comportent un séminaire de spécialité où sont présentées les méthodes, les problématiques et les réflexions épistémologiques de la recherche actuelle.

Les problématiques abordées sont en liaison avec les thèmes de recherches de l'EA 1865. Cette dernière accorde une place particulière à la question de la réception de l'Antiquité au travers des siècles. Par des recherches sur le milieu des collectionneurs, des sociétés savantes et des institutions en Bourgogne et en Méditerranée, elle étudie la manière dont s'est constitué un champ intellectuel, celui des humanités classiques et réfléchit sur leur inscription dans les pratiques culturelles contemporaines. Elle développe les axes thématiques suivants : Voyageurs (archéologues, écrivains, artistes) et mondes anciens ; Interprétation des productions artistiques contemporaines ; Nouvelles technologies et Antiquité classique ; Intellectuels en Méditerranée antique ; Discours mythologiques et religieux ; Textes et realia.

Le séminaire commun avec la spécialité Etudes médiévales évoque sur toute l'année un thème commun choisi parmi les axes de recherche de l'UMR 5594.

Le contrôle des connaissances et des acquis s'effectue par des exercices qui font appel à l'initiative et à l'esprit critique de l'étudiant, à l'exception des outils et méthodes où sont proposés des exercices pratiques oraux ou écrits. Le stage fait l'objet d'un rapport écrit remis au directeur de recherche qui l'évalue en faisant appel, le cas échéant, aux chercheurs ou professionnels qui ont participé à son encadrement.

Le mémoire fait l'objet en fin de deuxième semestre d'une soutenance orale devant un jury comportant au moins deux chercheurs ou enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

SEMESTRES 3 ET 4 Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen et coefficients			
	CM	TD	TP			CC	CT	EP	coef.
<b>UE 1 Mémoire et stage</b>				<b>210</b>	<b>35</b>		<b>7</b>		
Mémoire				150	30		6		
Stage				60	5		1		
<b>UE 2 Enseignements disciplinaires</b>	<b>24</b>			<b>24</b>	<b>10</b>		<b>2</b>		
Séminaires et journées d'études HAMA	12				5		1		
Enseignement optionnel à choisir parmi d'autres spécialités de la mention MAM ou d'autres mentions du master SHS après accord du responsable pédagogique	12				5		1		
<b>UE 3 Séminaire commun HAMA &amp; EM</b>	<b>12</b>			<b>12</b>	<b>5</b>		<b>1</b>		
<b>UE 4 Outils et méthodes (2 au choix)</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>10</b>		<b>2</b>		
Epigraphie grecque et latine		12			5		1		
Méthodes et outils pour l'archéologie		12			5		1		
Autres outils du master SHS ou du master Arts, Lettres, Langues		12			5		1		
<b>TOTAL SEMESTRES 3 &amp; 4</b>	<b>36</b>	<b>24</b>		<b>270</b>	<b>60</b>				

CC = contrôle continu – écrit, oral ; CT = contrôle terminal – écrit, oral ; EP = épreuve pratique

**LABORATOIRES D'ACCUEIL :** UMR 5594 Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés - EA 1865 Mémoire, Discours, Image.

### Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004.

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Exception faite du Travail d'Etudes et de Recherche, le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (notes de synthèse, comptes rendus de séminaires, présentation des travaux, rapport de stage).

### Sessions d'examen :

Une session en juin, une session de rattrapage en septembre. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

### Règles de validation et de capitalisation :

#### Principes généraux :

**Compensation :** L'année est validé si la moyenne générale des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égal à 10 sur 20.

**Capitalisation :** Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.

Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.

Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.